



# Réseau Sortir du nucléaire

## Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2023

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !  
Envoyez un mail vide à [rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org](mailto:rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org)*

### Les incidents

#### **Flamanville : 150 kilos au lieu de 100**

#### **Des fuites dans l'environnement et des rejets de gaz à effet de serre qui auraient pu être évités**

Le 02/03/2023

Les fuites de liquides de refroidissement n'ont pas tari à la centrale nucléaire de Flamanville (Normandie). Malgré un quota annuel déjà atteint en août, EDF n'a pas stoppé ses "pertes" qui s'élèvent au total à un peu plus de 150 kilos pour 2022.

[Voir notre article en ligne](#)

#### **Cattenom : Incendie en zone nucléaire**

#### **Un ventilateur prend feu dans le bâtiment des auxiliaires nucléaires**

Le 04/03/2023

Le vendredi 3 mars au soir, le plan d'urgence interne "sûreté radiologique" a été déclenché à la centrale nucléaire de Cattenom (Grand Est). Un ventilateur a pris feu en zone nucléaire. Les secours ont été appelé et ont éteint l'incendie.

[Lire notre article en ligne](#)

Cattenom – EDF 03/03/2023

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-cattenom/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-cattenom/detection-tardive-dun-non-respect-des-specifications-techniques-dexploitation>

Chinon – EDF 03/03/2023

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-chinon/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-chinon/detection-tardive-de-lindisponibilite-du-systeme-dinjection-de-securite-haute-pression-de-lunite-de-production-numero-4>

Dampierre – EDF 06/03/2023

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-dampierre-en-burly/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-dampierre/controle-de-sept-ancrages-realises-hors-des-delais-prevus>

Paluel – EDF 07/03/2023

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-paluel/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-paluel/detection-tardive-dabsence-de-colliers-coupe-feu-sur-plusieurs-traversees-en-pvc>

Penly, Civaux, Chooz, Catt3 : CSC et fatigue thermique

niveau 2 Penly 1, niveau 1 pour les autres

ASN 8 mars 2023 <https://www.asn.fr/l-asn-controle/actualites-du-controle/installations-nucleaires/avis-d-incident-des-installations-nucleaires/corrosion-sous-contrainte-a-penly-niveau-2-sur-l-echelle-ines>

EDF 8 mars [https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2023-03/EDF\\_ESS%20CSC%20MAJ%206%20mars2023.pdf](https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2023-03/EDF_ESS%20CSC%20MAJ%206%20mars2023.pdf)

Belleville : EDF 8 mars ESE



# Réseau Sortir du nucléaire

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-belleville/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-belleville/declaration-dun-evenement-significatif-environnement-relatif-a-un-ecoulement-dhydrocarbures-dans-le-circuit-de-collecte-des-eaux-pluviales-sans-atteinte-de>

Tricastin – Orano 08/03/2023

<https://www.orano.group/fr/actus/nos-actualites-locales/actualites-tricastin/2023/mars/non-respect-d-un-referentiel-d-entreposage-lors-d-operations-de-demantelement>

**Saint-Laurent :** [Les événements déclarés à l'Autorité de Sûreté Nucléaire en février 2023](#)

Publié le 01/03/2023

1 événement significatif lié au domaine de la sûreté a été déclaré en février 2023 par la direction de la centrale de Saint-Laurent à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), 17 février 2023 (...)

1 événement significatif lié au domaine du transport a été déclaré en février 2023 par la direction de la centrale de Saint-Laurent à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), 17 février 2023 (...)

**Civaux :** [Evénements significatifs - février 2023](#)

Publié le 06/03/2023

4 événements significatifs sûreté niveau 0 (...)

## Les actus de l'ASN

[L'ASN a fait part de ses observations et demandes sur les options de sûreté proposées par Orano pour son projet d'extension de l'installation nucléaire de base 168 Georges Besse II](#)

Publié le 03/03/2023

L'installation 168 « Georges Besse II », située sur le site du Tricastin dans les départements de la Drôme (26) et du Vaucluse (84), a pour fonction d'enrichir l'uranium par procédé de centrifugation. Elle est composée de deux unités d'enrichissement distinctes (unité nord et unité sud).

Orano a pour projet d'augmenter la capacité de production du site par une extension de l'unité nord, en ajoutant aux six modules existants quatre nouveaux modules d'enrichissement, de conception identique, sur des emplacements déjà réservés et prévus lors de la conception initiale de l'installation. Dans ce cadre, Orano a transmis à l'ASN le 25 juillet 2022 un dossier d'options de sûreté (DOS) relatif à son projet d'extension.

**Par courrier du 7 février 2023, l'ASN a estimé qu'à ce stade, les options de sûreté retenues sont acceptables, sous réserve de la prise en compte de certaines observations et demandes qui y sont annexées, relatives à la protection du projet vis-à-vis d'agressions telles que la chute d'avion ou la tornade, ainsi qu'à la prise en compte des risques susceptibles de résulter de la proximité du chantier prévu avec des ateliers en fonctionnement.**

Consulter le courrier de l'ASN du 7 février 2023 :

[DOS GB2 - courrier ASN du 7 février 2023 \(PDF - 274.44 Ko\)](#)

[Feu sur un ventilateur du bâtiment des auxiliaires nucléaires à la centrale nucléaire de Cattenom](#)

Publié le 04/03/2023

Note d'information

Le 3 mars 2023 à 21h11, l'ASN a été prévenue d'un feu sur un ventilateur situé dans le bâtiment des auxiliaires nucléaires (DVN) du réacteur 1 de la centrale de Cattenom qui était en production.

(...)



# Réseau Sortir du nucléaire

## [Corrosion sous contrainte : présence d'une fissure de profondeur importante sur le réacteur 1 de la centrale de Penly](#)

Publié le 07/03/2023

Communiqué de presse

Le 6 mars 2023, EDF a transmis à l'Autorité de sûreté nucléaire une mise à jour de sa déclaration d'événement significatif pour la sûreté relatif à la présence de fissures par corrosion sous contrainte sur plusieurs de ses réacteurs. Cette mise à jour porte sur le réacteur 3 de la centrale nucléaire de Cattenom et les réacteurs des centrales nucléaires de Civaux, Chooz B et Penly.

Cette mise à jour inclut notamment la détection d'une fissure située à proximité d'une soudure d'une ligne située en branche chaude du système d'injection de sécurité (RIS BC) du réacteur 1 de la centrale de Penly. La fissure s'étend sur 155 mm, soit environ le quart de la circonférence de la tuyauterie, et sa profondeur maximale est de 23 mm, pour une épaisseur de tuyauterie de 27 mm.

**Cette ligne était considérée par EDF comme non sensible à la fissuration par corrosion sous contrainte en raison notamment de sa géométrie.** Toutefois cette soudure a fait l'objet d'une double réparation lors de la construction du réacteur, ce qui est de nature à modifier ses propriétés mécaniques et les contraintes internes du métal au niveau de cette zone.

La présence de cette fissure conduit à ce que la résistance de la tuyauterie ne soit plus démontrée.

Toutefois la démonstration de sûreté du réacteur prend en compte la rupture d'une de ces lignes.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, il affecte la fonction de sûreté liée au refroidissement du réacteur. **En raison de ses conséquences potentielles et de l'augmentation de probabilité d'une rupture, l'ASN le classe au niveau 2 de l'échelle INES en ce qui concerne le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Penly et au niveau 1 pour les autres réacteurs concernés.**

EDF met en œuvre un programme de contrôle sur les soudures réparées des systèmes RIS et RRA. Plus de 150 soudures ont fait l'objet d'expertises en laboratoire et les contrôles se poursuivent, avec un programme de contrôle de l'ensemble des réacteurs à partir de 2023.

L'ASN a demandé à EDF de réviser sa stratégie pour tenir compte de ces nouvelles informations. Elle prendra prochainement position sur cette stratégie révisée.

## Les actus de l'IRSN

### [Motion du COR de l'IRSN contre le démantèlement programmé de l'Institut](#)

Le 06/03/2023

A l'occasion de sa réunion extraordinaire du 6 mars 2023, le Comité d'Orientation des Recherches (COR) de l'IRSN a approuvé la motion ci-dessous.

Le Conseil de politique nucléaire du 3 février 2023 a décidé du démantèlement de l'IRSN. Sans que des justifications claires aient été rendues publiques, le seul objectif connu relatif à ce choix vise, dans le cadre de la future loi d'accélération du nucléaire, à renforcer les moyens de l'Autorité de Sûreté Nucléaire afin de « rendre des décisions éclairées par la science plus rapides qu'aujourd'hui, avec un moindre temps d'appropriation par l'ASN des avis de l'IRSN ».

Devant la surprise que cette décision a suscitée auprès de tous les experts du domaine et des personnels de l'IRSN, le COR rappelle ici la durée du processus d'instruction ayant mené au schéma dual actuel, du débat parlementaire à l'OPECST dès 1998 jusqu'à publication des décrets donnant naissance à l'IRSN (2002) puis à l'ASN (2006). **Le COR constate et déplore qu'aujourd'hui la décision précède la réflexion.**

**Aussi, le COR de l'IRSN alerte solennellement la puissance publique et la représentation nationale sur les faits et considérations suivants :**

- les services rendus par l'IRSN sont loin d'être réductibles à une activité d'expertise de la sûreté des installations nucléaires comme support à la prise de décision de l'ASN ;



# Réseau Sortir du nucléaire

- il existe de sérieux doutes quant au fait que l'ensemble des activités actuellement assumées par l'IRSN pourra être mené dans le cadre d'une Autorité Administrative Indépendante : saisines par des ministères, partenariats avec les opérateurs et exploitants, partenariats avec des professionnels impactés par la radioprotection, etc ;
- le besoin fondamental de défense des libertés académiques étant constitutif de toute politique publique liée aux enjeux d'expertise et de recherche, la réforme proposée apparaît en recul par rapport à la situation actuelle, qui satisfait l'ensemble des parties prenantes et des partenaires de recherche de l'IRSN ;
- la confiance sociale qu'a patiemment bâti l'IRSN en vingt ans d'existence est mise à mal ;
- la transparence des décisions prises constituent, avec la politique d'ouverture à la société, des acquis institutionnels incontestables que la réforme pourrait remettre en cause ;
- les risques majeurs de perte de compétences dans des délais très brefs ne doivent pas être sous-estimés ;
- les effets démobilisateurs d'une décision prise sans clarté sur ses motivations est fortement préjudiciable à la communauté nationale.

Dans ses récents travaux, notamment dans les domaines des compétences de la filière nucléaire et des effets du changement climatique, le COR de l'IRSN a relevé des besoins d'évolutions des stratégies de recherche et d'expertise liés à plusieurs éléments dont : l'interdépendance d'un grand nombre de paramètres physico-chimiques, environnementaux, humains voire politiques et géopolitiques ; la fragilité des seules doctrines liées à la volonté de maîtriser ces facteurs ; l'accroissement observable de phénomènes d'instabilités structurelles voire de perturbations à caractère permanent. Ces seuls indices attestent du besoin d'élargir les politiques de recherche et d'expertise des institutions en charge du contrôle de la sûreté et de la radioprotection. Les orientations proposées par le gouvernement semblent ignorer ces défis colossaux qui impactent la communauté nationale. Une « simplification administrative » ne sera pas à la hauteur des enjeux.

**Aussi, compte-tenu des conséquences potentiellement négatives sur le fonctionnement de l'organisation du contrôle et de la recherche en sûreté et radioprotection, le COR de l'IRSN appelle les parlementaires à refuser le démantèlement de l'IRSN et à engager un travail pour identifier les améliorations possibles du système actuel en regard des exigences liées aux projets de relance du nucléaire en France.** Ce travail impose un diagnostic partagé, la définition de différentes options envisageables ainsi que des études d'impact afférentes.

## [Audition du Directeur général de l'IRSN par la Commission des affaires économiques du Sénat le 8 mars 2023](#)

Le 07/03/2023

Dans le cadre du projet de réforme de la sûreté nucléaire, Jean-Christophe Niel, Directeur général de l'IRSN, est auditionné mercredi 8 mars à 10h30 par la Commission des affaires économiques du Sénat. L'audition sera publique et diffusée en direct sur internet.

Accéder à la retransmission : <http://videos.senat.fr/index>

## [Contribution de l'IRSN au débat public Penly sur la question de la gouvernance](#)

Le 09/03/2023

Après 4 mois d'échanges, le débat public « nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly » s'est achevé ce lundi 27 février. Le débat public aura fortement mobilisé les équipes de l'IRSN autant en termes de : rédaction et mise à disposition du public de rapports de synthèse sur le retour d'expérience des projets d'EPR dans le monde et sur les alternatives aux EPR2, d'interventions lors de réunions publiques, auprès de mini-panel citoyens, dans des dispositifs expérimentaux d'interaction avec des publics très éloignés de la décision publique, ou encore en termes de réponses apportées aux nombreuses questions du public sur la plateforme du site du débat.

Les deux réunions publiques du 26 janvier et du 2 février 2023 ont été fortement mouvementées à la suite de l'adoption du projet de loi par le Sénat sur l'accélération des procédures liées à la construction



# Réseau Sortir du nucléaire

de nouvelles installations nucléaires (perturbations de manifestants et retrait de certaines associations du dispositif de participation).

Malgré ce contexte mouvementé, il est à saluer le travail de la CPDP qui a réussi à mettre en œuvre des dispositifs originaux et inspirants sur la thématique nucléaire en ciblant notamment des publics éloignés des dispositifs participatifs de format « réunions publiques », et à réorganiser les modalités de fin de débat. La CPDP a effectivement proposé de clôturer le débat le 27 février avec un séminaire d'échanges et de travail portant sur la participation du public à la gouvernance de projets nucléaires tels que celui soumis au débat public qui a réuni une quarantaine de participants en présentiel et plus de 1000 à distance avec une retransmission en direct sur Youtube. Audrey Lebeau Livé et Cynthia Réaud de l'IRSN sont intervenues pour rappeler à plusieurs occasions l'importance de la participation du public dans l'élaboration des décisions sur les projets nucléaires et le rôle incontournable de notre institut pour favoriser le développement des compétences de la société civile afin qu'ils puissent s'emparer des enjeux relatifs aux risques nucléaires et radiologiques.

Télécharger la [contribution de l'IRSN sur la place de la participation du public dans la gouvernance des projets nucléaires](#)

## Les actus d'EDF

Chooz :

[Actualité des unités de production](#)

Publié le 06/03/2023

**Unité de production N°1**

**Les dernières expertises sur le phénomène de corrosion sous contrainte ont conduit les équipes d'EDF à procéder au remplacement d'un dernier tronçon de tuyauterie.** Ces travaux se sont achevés le 22 février et les équipes de la centrale préparent désormais le rechargement du combustible du réacteur en vue de sa reconnexion au réseau électrique national le mardi 4 avril prochain.

**Les travaux liés au traitement du phénomène de corrosion sous contrainte sont désormais terminés. Au total, ce sont 60,5 mètres linéaires de tuyauteries qui ont été remplacés à neuf sur les deux réacteurs.**

L'apparition de ce phénomène sera désormais surveillée dans les programmes de maintenance préventive des réacteurs.

**Unité de production N°2**

L'unité n°2 a été reconnectée au réseau électrique le mercredi 8 février à 11h33.

Alors qu'elle poursuivait sa montée en puissance progressive, les mécanismes automatiques de protection du réacteur se sont activés le 9 février après-midi, à la suite d'un **défaut sur une alimentation électrique, conduisant à l'arrêt automatique du réacteur.** Cet arrêt a eu un **impact sur des tuyauteries du circuit de production de vapeur** situées en salle des machines, dans la partie non nucléaire des installations.

Les équipes de la centrale ont procédé aux contrôles de ces tuyauteries et sont actuellement mobilisées sur les opérations de redémarrage.

Civaux :

[L'unité de production n°2 est en cours de redémarrage](#)

Publié le 02/03/2023

Après la remise à disposition du réseau électrique de l'unité de production n°1 de Civaux fin janvier, l'unité de production n°2 est à son tour en plein redémarrage. Cependant, le redémarrage d'un réacteur nucléaire (d'autant plus après un arrêt pour maintenance de longue durée) est un processus long et



# Réseau Sortir du nucléaire

complexe, composé de nombreuses étapes avant l'étape ultime de reconnexion au réseau électrique. Décryptage.

Le redémarrage à proprement parler d'un réacteur nucléaire commence par le rechargement du combustible (réalisé début février pour l'unité de production n°2). Vient ensuite la fermeture de la cuve du réacteur, qui laisse place à la montée progressive des circuits en pression et température. Le passage au-delà de 110° nécessite la constitution d'un dossier qui est soumis à l'autorisation de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Une autre étape clé dans le processus de redémarrage est également l'obtention de l'autorisation de divergence. C'est en effet à partir de ce moment que va débuter la première réaction en chaîne.

L'ensemble des circuits et composants de l'unité de production font ensuite l'objet de nombreux tests de fonctionnement, à des niveaux de pression et température croissants. Ce n'est qu'à l'issue de toutes ces étapes que le réacteur peut être reconnecté au réseau électrique, d'abord à une puissance faible, qui est augmentée progressivement et par palier afin de s'assurer du fonctionnement normal du cœur, jusqu'à l'atteinte de la production à pleine puissance.

Les grandes étapes du redémarrage d'une unité de production nucléaire :

- le rechargement du combustible
- la fermeture de la cuve
- le démarrage des groupes-motopompes primaires
- la remise en service des différents circuits
- la divergence
- les essais de fonctionnement
- la montée en puissance et en température
- le couplage

## **Cruas :**

[Opérations techniques programmées sur l'unité de production n°4 : des émissions sonores possibles](#)

Publié le 03/03/2023

En amont de l'arrêt de l'unité de production n°4 pour maintenance programmée, des essais sur des soupapes auront lieu samedi 4 mars dans la journée. L'utilisation de ce matériel peut s'accompagner de bruits, audibles depuis les communes situées à proximité immédiate du site.

Les équipes de la centrale prennent toutes les dispositions pour limiter au maximum la durée de cette émission sonore. Ces opérations font partie du fonctionnement normal de la centrale nucléaire EDF de Cruas-Meysse.

Les quatre unités de production sont actuellement en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

## **Gravelines :**

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 02/03/2023

[Registres des rejets radioactifs de Janvier 2023](#)

[Registres des rejets chimiques de Janvier 2023](#)

## **Penly :**

[Contrôles mensuels des rejets - Penly](#)

Publié le 07/03/2023

[Registre des rejets radioactifs de février 2023.pdf](#)

[Registre des rejets chimiques de février 2023.pdf](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

## Saint-Alban :

### [Le curage du canal d'amenée : une opération à enjeu pour la sûreté des installations et pour l'environnement](#)

Publié le 09/03/2023

Pour assurer le fonctionnement de ses installations, la centrale prélève en continu de l'eau du Rhône, acheminée jusqu'au site par un canal d'amenée. Le maintien d'un débit d'eau minimal est nécessaire dans ce canal pour garantir en permanence (\*) le refroidissement des unités de production, en toute sûreté. Dans cet objectif, un curage du canal est réalisé périodiquement, afin de prévenir le risque d'envasement par accumulation de sédiments au fond du canal, qui pourrait perturber ce débit d'eau. (...)

## Les actus d'Orano et Framatome

### [Framatome franchit une étape historique avec la livraison de la cuve du réacteur de Hinkley Point C](#)

Le 2 mars 2023

Framatome annonce la livraison de la première cuve du réacteur pour l'EPR d'Hinkley Point C. Avec l'aide de son client NNB\*, Framatome a livré la cuve du réacteur de la tranche 1 en février, marquant l'achèvement de la phase de fabrication avant son installation sur site dans le bâtiment réacteur. (...)

Framatome a conçu, préparé, réalisé et assemblé la cuve et le couvercle de la cuve du réacteur dans son bureau d'études et son usine de production de composants de Saint-Marcel. Les opérations de fabrication de la cuve du réacteur de la tranche 1 et du couvercle ont mobilisé des équipes transverses depuis 2017. La sécurité et l'excellence ont présidé à la réalisation de cet immense composant de plus de 500 tonnes et de 13 mètres de haut.

### [Framatome achève le premier élément combustible pour les réacteurs de recherche TRIGA aux États-Unis](#)

Le 7 mars 2023

Framatome a annoncé aujourd'hui l'achèvement du premier élément combustible métallique TRIGA fabriqué depuis plus de dix ans. Il s'agit d'une réalisation essentielle pour la relance de la fourniture de ce combustible pour poursuivre l'exploitation des réacteurs de recherche TRIGA aux États-Unis et dans le reste du monde. TRIGA International, coentreprise créée par Framatome et General Atomics, va en accélérer la fabrication afin d'alimenter les réacteurs de recherche aux États-Unis avec le soutien du Département Américain de l'Énergie (DOE). (...)

## Les actus de l'Andra

### [France 2030 : 40 projets lauréats pour l'innovation dans la gestion des déchets radioactifs](#)

1 mars 2023

En décembre dernier, dans le cadre du plan d'investissement « France relance » et de son volet sur le nucléaire, le gouvernement a annoncé les lauréats de l'appel à projets pour favoriser l'innovation dans la gestion des déchets radioactifs. 40 projets ont été retenus, représentant près de 135 millions d'euros d'investissements, soutenus à hauteur de 72 millions d'euros par l'État. (...)

Les projets lauréats portent sur plusieurs axes de recherche couvrant toutes les catégories de déchets radioactifs :



# Réseau Sortir du nucléaire

- le premier a pour objectif de promouvoir le développement de procédés et de techniques innovants permettant d'optimiser la gestion des déchets radioactifs, de manière proportionnée au regard des enjeux afférents. Il s'inscrit notamment dans la continuité des précédentes actions menées dans le cadre du programme d'Investissements d'avenir ;
- le deuxième axe est consacré au recyclage et à la valorisation des matières radioactives dont les perspectives d'utilisation dans la filière nucléaire et hors du secteur nucléaire s'inscrivent à moyen et long terme. Ce sujet a été relevé comme important lors du débat public sur le PNGMDR, notamment pour l'uranium appauvri ;
- sans pour autant ralentir le projet de stockage géologique profond, Cigéo(3), le troisième axe consiste à poursuivre l'exploration de solutions alternatives, qui pourraient reposer sur la diminution des quantités de déchets à vie longue ou de leur activité ou sur la limitation du recours au stockage géologique profond ou de son emprise.

(...)

[Pour en savoir plus sur les projets lauréats...](#)

## Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

### CATTENOM

#### [Mise à l'arrêt programmée de l'unité de production n°2 pour maintenance annuelle](#)

Publié le 04/03/2023

Dans la nuit de vendredi 3 au samedi 4 mars 2023, la centrale nucléaire de Cattenom a procédé à la mise à l'arrêt programmée de l'unité de production n°2.

Les salariés EDF et partenaires industriels seront mobilisés autour de 10 000 activités de maintenance et de contrôle : rechargement d'un tiers du combustible contenu dans le réacteur, activités de robinetterie, travaux sur le pressuriseur, épreuve hydraulique sur les générateurs de vapeur...

En parallèle de ces activités, et conformément à la stratégie d'EDF dans le cadre du traitement de l'affaire de corrosion sous contrainte, les équipes procéderont au **remplacement préventif complet des tuyauteries du circuit d'injection de sécurité du réacteur**.

Les unités de production n°1 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau d'électricité. L'unité de production n°3 est toujours à l'arrêt : les équipes réalisent actuellement plus de 4000 activités prévues dans le cadre des opérations de redémarrage.

## Les consultations du public en cours

### [Mise en service et utilisation de la cuve du réacteur EPR](#)

**Consultation du 10/03/2023 au 31/03/2023**

Centrale nucléaire EPR de Flamanville Réacteurs de 1600 MWe

La mise en service et l'utilisation de la cuve du réacteur EPR de la centrale nucléaire de Flamanville ont été autorisées par la décision n° 2018-DC-0643 de l'ASN du 9 octobre 2018, prise sur le fondement de l'article 9 de l'arrêté du 30 décembre 2015 en raison d'une anomalie de fabrication des calottes du fond et du couvercle de sa cuve. Cette décision autorise l'utilisation du couvercle actuel jusqu'au 31 décembre 2024.

**La livraison du couvercle de remplacement est prévue en octobre 2024.** Par ailleurs, des aléas ont conduit à ce que la **mise en service du réacteur** soit désormais **envisagée** par EDF au **premier trimestre** de l'année 2024.

Framatome a transmis à l'ASN une **demande de report de la date limite d'utilisation du couvercle actuel, afin que le réacteur puisse fonctionner durant un cycle complet, qui a une durée estimée de 15 à 18 mois, avant de procéder au remplacement du couvercle.**



# Réseau Sortir du nucléaire

La demande de Framatome a fait l'objet d'une instruction par l'ASN, qui a conduit à ce projet de décision mis à la consultation du public.

## Projets de décision

[Projet décision de l'ASN autorisant la mise en service et l'utilisation de la cuve du réacteur EPR de la centrale nucléaire de Flamanville.pdf \(PDF - 99.68 ko\)](#)

## Documents associés à la consultation

[Demande de modification de l'autorisation relative à la mise en service et à l'utilisation de la cuve destinée à l'EPR de Flamanville \(PDF - 10.88 Mo\)](#)

[Mise à jour des annexes 1, 4 et 6 de la demande du 22 décembre 2022 de modification de l'autorisation relative à la mise en service et à l'utilisation de la cuve destinée à l'EPR de Flamanville 3 \(PDF - 1.51 Mo\)](#)

## [Demande d'autorisation de modification relatif aux rejets](#)

### Consultation du 13/03/2023 au 10/04/2023

Centrale nucléaire de Civaux Réacteurs de 1450 MWe

Les rejets et les prélèvements d'eau du site nucléaire de Civaux sont actuellement réglementés par les deux décisions suivantes :

- Décision modifiée n° 2009-DC-0138 du 2 juin 2009 de l'Autorité de sûreté nucléaire fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Electricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux (département de la Vienne)
- Décision modifiée n°2009-DC-0139 du 2 juin 2009 de l'Autorité de sûreté nucléaire fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n°159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux (département de la Vienne)

L'ASN a reçu le 30 janvier 2019 un dossier de demande d'autorisation déposée par EDF au titre de l'article 26 du décret n° 2007-1557 du 2 novembre 2007 modifié, désormais codifié à l'article R593-56 du code de l'environnement. Des demandes de compléments ont été adressées à EDF dans le cadre de l'instruction menée par l'ASN, demandes qui ont abouties en octobre 2022 à une mise à jour du dossier déposée par EDF.

Le dossier déposé par EDF comprend les principales demandes de modification suivantes :

**la mise en œuvre d'un traitement biocide par monochloramine et chloration massive** à pH contrôlé pour les réacteurs. Ces traitements sont nécessaires pour la prévention des risques résultant de la dispersion de micro-organismes pathogènes (légionnelles) par les installations de refroidissement des circuits secondaires équipés de tours aéroréfrigérantes ;

**l'évolution de plusieurs limites de rejets liquides et gazeux dans l'environnement** (limites de rejets en métaux totaux issus des réservoirs T, S et Ex ; limites de rejet en azote ; ...)

**l'évolution de certaines modalités de rejets liquides et gazeux dans l'environnement** (prescription concernant le suivi du débit d'activité ; prescription concernant les flux de phosphates) ;

En application des dispositions du code de l'environnement, ce dossier est mis à disposition du public entre le 13 mars 2023 et le 10 avril 2023. Les observations et les questions peuvent être faites par voie électronique sur le site Internet de l'ASN pendant la durée de la mise à disposition.

Cette consultation intervient dans le cadre de l'instruction de ce dossier par l'Autorité de sûreté nucléaire qui pourra conduire à l'adoption des décisions relatives aux demandes formulées par EDF dans ce dossier.

[Dossier de demande d'autorisation \(PDF - 76.07 Mo\)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

## Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 01/03/2023

**Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

**Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Visite générale de l'atelier T0, piscines C, D et E](#)

[INSSN-CAE-2023-0125.pdf \(PDF - 116.61 Ko\)](#)

Inspection du 01/03/2023

**Rapsodie/LDAC** Réacteur de recherche - CEA

[Déchets \(production, gestion, entreposage, étude déchets, zonage déchets\)](#)

[INSSN-MRS-2023-0606.pdf \(PDF - 289.54 Ko\)](#)

Inspection du 28/02/2023

**Laboratoire de purification chimique (LPC)** Transformation de substances radioactives - CEA

[Déchets](#)

[INSSN-MRS-2023-0612.pdf \(PDF - 322.23 Ko\)](#)

Inspection du 23/02/2023

Centrale nucléaire de **Civaux** Réacteurs de 1450 MWe - EDF

[Aptitude à la remise en service des appareils du circuit primaire principal et des circuits secondaires principaux \(CPP/CSP\).](#)

[INSSN-BDX-2023-0054.pdf \(PDF - 135.07 Ko\)](#)

Inspection du 20/02/2023

**Services centraux d'EDF** Direction - EDF

[Contrôle de l'approvisionnement des matériels des centrales nucléaires. Lettre de suite de l'inspection de revue des engagements des entités EDF UTO, EDF DI et EDF DIPDE](#)

[INSSN-DCN-2023-0854.pdf \(PDF - 525.49 Ko\)](#)

Inspection du 20/02/2023

Centrale nucléaire de **Flamanville** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[inspection essais de redémarrage relatifs à l'arrêt pour simple rechargement du réacteur n°2](#)

[INSSN-CAE-2023-0171.pdf \(PDF - 467.52 Ko\)](#)

Inspection du 20/02/2023

Centrale nucléaire de **Nogent-sur-Seine** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Surveillance du service d'inspection reconnu](#)

[INSSN-CHA-2023-0261.pdf \(PDF - 252.07 Ko\)](#)

Inspection du 15/02/2023

Centrale nucléaire de **Saint-Alban** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Management de la sûreté](#)

[INSSN-LYO-2023-0475.pdf \(PDF - 247.19 Ko\)](#)

Inspection du 14/02/2023

Centrale nucléaire de **Penly** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Lettre de suite inspection PENLY intervention notable sur le circuit primaire principal](#)

[INSSN-DEP-2023-0304.pdf \(PDF - 441.57 Ko\)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

*Les inspecteurs ont toutefois effectué des constats d'écarts par rapport aux prescriptions et des remarques concernant l'état de surface externe des soudures réalisées (...)*

*Les inspecteurs ont également souligné l'importance que la surveillance soit exercée avec rigueur et un haut niveau d'exigence technique pour répondre aux enjeux importants que présentent en particulier les phases d'accostage et de soudage sur des tronçons remplacés à l'identique suite à l'apparition de corrosion sous contrainte*

Inspection du 09/02/2023

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection à la suite d'un événement significatif pour la radioprotection](#)

[INSSN-STR-2023-0873.pdf](#) (PDF - 239.82 Ko )

*Ils restent dans le bâtiment du réacteur (BR) un peu moins de trois heures et fréquentent uniquement des zones classées non contaminées.*

*EDF procède à une évaluation de la dose reçue en **considérant une exposition de l'intervenant à la poussière radioactive d'une heure et quart**. Cette évaluation atteint, au niveau de la joue de l'intervenant, une valeur supérieure à la limite réglementaire fixée pour la dose équivalente peau*

*Les inspecteurs considèrent que **les incertitudes persistantes sur le scénario de contamination ne permettent pas d'exclure une autre hypothèse conduisant à une exposition plus longue et susceptible d'entraîner une dose se situant au tout début du seuil d'apparition d'effets radio-induits sur la peau.***

Inspection du 08/02/2023

Centrale nucléaire de **Saint-Laurent-des-Eaux** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Prévention, détection et traitement des irrégularités](#)

[INSSN-OLS-2023-0763.pdf](#) (PDF - 372.16 Ko )

Inspection du 08/02/2023

**Centraco** Traitement de déchets et effluents radioactifs - Socodei

[Agressions externes](#)

[INSSN-MRS-2023-0591.pdf](#) (PDF - 349.83 Ko )

Inspection du 07/02/2023

Centrale nucléaire de **Chinon B** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Préparation d'arrêt VP CHB3](#)

[INSSN-OLS-2023-0706.pdf](#) (PDF - 506.15 Ko )

Inspection du 01/02/2023

**Station de traitement (STE2) et atelier (AT1)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Démantèlement de l'atelier STE2](#)

[INSSN-CAE-2023-0130.pdf](#) (PDF - 165.38 Ko )

Inspection du 26/01/2023

**Station de traitement (STE2) et atelier (AT1)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Reprise et du conditionnement des déchets du silo 130](#)

[INSSN-CAE-2023-0144.pdf](#) (PDF - 167.51 Ko )

Inspection du 14/12/2022 au 15/12/2022

**International**

[Usine de Kobe - fabrication des ESPN et de la prévention, détection et traitement des irrégularités](#)

[INSNP-DEP-2022-1105.pdf](#) (PDF - 711.87 Ko )

Inspection du 17/11/2022



# Réseau Sortir du nucléaire

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Etat de l'intégration des modifications liées au 4ème réexamen périodique et conformité au référentiel applicable](#)

[INSSN-OLS-2022-0655.pdf \(PDF - 546.42 Ko \)](#)

Inspection du 20/07/2022

**Grand accélérateur national d'ions lourds (GANIL)** Accélérateur de particules - G.I.E. Ganil

[Gestion de projet](#)

[INSSN-CAE-2022-0078.pdf \(PDF - 128.86 Ko \)](#)

## Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-DTS-2023-009770](#) du Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 27 février 2023 autorisant une modification notable des modalités d'exploitation de l'installation nucléaire de base n° 80, dénommée atelier "Haute activité oxyde", exploitée sur le site de La Hague.

[Décision n°CODEP-DRC-2023-011525](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er mars 2023 autorisant Électricité de France à modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées des magasins interrégionaux de Chinon (INB n° 99) et Bugey (INB n° 102).

[Décision n° CODEP-DRC-2023-009331](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 2 mars 2023 autorisant une modification notable de l'installation nucléaire de base n° 38, située sur le site de La Hague, par la création d'aires d'entreposage et de conditionnement de déchets de très faibles activités et de matériels

[Décision n° CODEP-DCN-2023-000173](#) du Président de l'ASN du 3 mars 2023 autorisant Électricité de France à modifier de manière notable les installations, les éléments ayant conduit à l'autorisation de mise en service et les modalités d'exploitation autorisées des réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire du Tricastin (INB n° 87).

[Décision n° CODEP-LYO-2023-011105](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er mars 2023 d'octroi d'aménagements aux règles de suivi en service des équipements sous pression nucléaires identifiés par les repères fonctionnels RIS N01 TY, RIS N02 TY, EAS N01 TY, EAS N02 TY, EAS N03 TY, EAS N04 TY, EAS N05 TY, EAS N06 TY, RIS N07 TY, RIS N08 TY, EAS 061 RF et EAS 062 RF du réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice (INB n° 119)

[Décision n° CODEP-LIL-2023-011056](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er mars 2023 d'octroi d'aménagements aux règles de suivi en service des équipements sous pression nucléaires constitués par les tuyauteries du système d'aspersion enceinte ultime (EASu) des réacteurs 4, 5 et 6 de la centrale nucléaire de Gravelines (INB n° 97 et 122)

[Décision n° CODEP-MRS-2023-007886](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 28 février 2023 autorisant le CEA à modifier de manière notable le référentiel de sûreté de Phébus (INB n° 92) et le plan d'urgence interne commun aux installations nucléaires de base du centre de Cadarache

[Décision n° CODEP-OLS-2023-007333](#) du Président de l'ASN du 7 mars 2023 autorisant CIS bio international à modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées de l'installation nucléaire de base n°29, dénommée UPRA

[Décision CODEP-SGE-2023-009398](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 mars 2023 relative à la désignation de deux inspecteurs de la sûreté nucléaire



# Réseau Sortir du nucléaire

[Décision CODEP-SGE-2023-009397](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 mars 2023 relative à la désignation de quatre inspecteurs de la radioprotection

[Décision CODEP-SGE-2023-009394](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 mars 2023 relative à la désignation de six inspecteurs de la sûreté nucléaire

## Les avis de l'IRSN publiés en février 2023

Réalisation d'un contrôle radiologique de second niveau du chantier d'assainissement conduit par l'Andra sur la commune de Champlay (89)

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF – REP – Redémarrage d'un réacteur après fonctionnement prolongé à puissance intermédiaire

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF – REP – **EPR FA3 – INB 167 - Analyse des bilans de puissance des groupes électrogènes principaux et des groupes électrogènes d'ultime secours**

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

*Les marges les plus faibles actuellement estimées par EDF sont d'environ 7 % de la puissance nominale d'un groupe électrogène principal et de 8 % d'un groupe électrogène d'ultime secours. (...)*

*L'IRSN estime que ces marges sont suffisantes pour autoriser la mise en service du réacteur et son fonctionnement jusqu'à sa première visite complète (...)*

*L'IRSN souligne en effet que les marges actuellement estimées par EDF sont très faibles pour un nouveau réacteur qui pourrait devoir faire face au cours de son exploitation à des aléas et à des modifications susceptibles de les réduire. (...)*